

DEPARTEMENT
DE LA
SEINE-SAINT-DENIS

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté-Egalité-Fraternité

VILLE D'AUBERVILLIERS

Nombre de Membres composants :
Le Conseil Municipal : 49

En exercice : 49

Présent : 36

N°166-1

REGISTRE
DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 20 SEPTEMBRE 2017

L'AN deux mille dix sept, le 20 septembre, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 13 septembre 2017, s'est réuni en Mairie à 19h00 sous le présidence de Mme Mériem DERKAOUI, Maire.

Etaient présents : DERKAOUI Mériem, DAGUET Anthony, KARMAN Jean-Jacques, VALLY Sophie, CHERET Magali, ROZENBERG Silvère, TLILI Leila, MONINO Jean-François, GRARE Laurence, BENKHELOUF Boualem, MARINO Danièle, KARROUMI Sofienne, KOUAME AkouaMarie, CHOUDER Fethi, PEJOUX Claudine, CHIBAH Salah, MERCADER Y PUIG Maria, RUER Marc, Adjointes au Maire

CECCOTTI-RICCI Roland, TLILI MohamedFathi, BEAUDET Pascal, DUCATTEAU Sylvie, PLEE Eric, WOHLGROTH Antoine, DONNET Lionel, LE MOINE Sandrine, KADDOURI Nourredine, KAMALA Kilani, GARNIER Daniel, YONNET Evelyne, HAFIDI Abderrahim, AÏT-BOUALI Omar, AISSAOUI Djamila, ZAÏRI Rachid, LENZI Ling, BIDAL Damien, Conseillers Municipaux et Conseillers Municipaux délégués.

Etaient absents : MILLA Josiane, ZORGANI Mourad, RABAH Hana, VANNIER Jean-Yves, RACHEDI Hakim, ALVES Presilya.

Excusés :

Représentés par :

Madame Soizig NEDELEC
Monsieur Patrick LE HYARIC
Madame Thérèse MBONDO
Madame Alice FAGARD
Monsieur Guillaume SANON
Monsieur Benoît LOGRE
Madame Nadia LENOURY

Madame Maria MERCADER Y PUIG
Madame Mériem DERKAOUI
Monsieur Daniel GARNIER
Monsieur Roland CECCOTTI-RICCI
Monsieur Sofienne KARROUMI
Madame Evelyne YONNET
Monsieur Damien BIDAL

Secrétaire de séance : Leïla TLILI

Direction de l'Administration Générale/Service des Affaires
Juridiques et du Domaine

**OBJET : Régularisations foncières rue Madeleine Vionnet - Déclassement
d'une portion de la rue Madeleine Vionnet**

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé de Madame la Maire,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L2121-29 ;

Vu le Code général de la propriété des personnes publiques et notamment les articles L2141-1 et L3112-3 ;

Vu l'article L141-3 du Code de la voirie routière ;

Vu la décision de Plaine Commune n°DP-17/262 du 16 août 2017 constatant l'inutilité à l'exercice de ses compétences territoriales d'une partie de la rue Madeleine Vionnet à Aubervilliers d'une superficie de 10 m² telle que figurant sur le plan en annexe ;

Vu l'arrêté de la Maire en date du 11 septembre 2017 de désaffectation d'une partie de la rue Madeleine Vionnet à Aubervilliers d'une superficie de 10 m² ;

Considérant que la partie de la rue Madeleine Vionnet à Aubervilliers d'une superficie de 10 m², telle que figurant sur le plan en annexe, ne peut plus faire l'objet d'une utilisation publique ;

Considérant que cette opération ne porte pas atteinte aux fonctions de desserte ou de circulation assurées par la voie et qu'elle est donc dispensée d'enquête publique préalable ;

Considérant que la désaffectation la portion de la rue Madeleine Vionnet à Aubervilliers d'une superficie de 10 m² susmentionnée a été constatée par un procès-verbal en date du 11 septembre 2017 et un arrêté de la Maire du 11 septembre 2017;

Considérant que le déclassement de cette partie de voirie est effectué en vue d'un échange foncier avec la SAS JSBF Victor Hugo ;

Adoption à l'unanimité par 43 pour

DELIBERE :

DECIDE de déclasser du domaine public communal la portion de la rue Madeleine Vionnet à Aubervilliers, d'une superficie de 10 m², telle que figurant sur le plan en annexe.

Reçu en préfecture le : 22/09/17

Publié le : 22/09/17

Certifie exécutoire : 22/09/17

Pour la Maire,
l'Adjoint(e) délégué(e),

Sylvie ROZENBERG

